

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS:

Roubaix-Tourcoing: Trois mois. . . 13.50
Six mois. . . 26.50
Un an. . . 50.50

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, 15 fr. trois mois.
La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continué, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL D

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication

Un certain nombre de négociants et d'industriels de Roubaix et de Tourcoing nous ont exprimé le désir d'avoir communication de nos dépêches commerciales et des cours de bourse avant l'impression du journal et aussitôt la réception dans nos bureaux.

Nous organisons à cet effet un service spécial qui fonctionne dès maintenant. Moyennant une commission mensuelle pour frais de copie, nous envoyons à domicile nos dépêches au fur et à mesure qu'elles nous parviennent, soit avant, soit après le tirage du journal.

Nous y joignons les télégrammes politiques (débat de l'Assemblée, nouvelles importantes, etc.), qui nous seraient parvenus trop tard pour être insérés dans notre édition du soir.

A l'époque des enchères de faïences au Havre, à Anvers, et à Londres, nous recevons quotidiennement plusieurs dépêches de ces diverses places.

Il est bien entendu que ce service est exclusivement réservé à nos abonnés.

Nous avons établi notre bulletin télégraphique de la Bourse de Paris, d'après les avis qui nous ont été donnés par un certain nombre de nos abonnés. Nous prions les personnes qui auraient intérêt à connaître le soir même les cours d'autres valeurs de vouloir bien nous en informer. Nous nous les ferions télégraphier régulièrement par nos correspondants.

DÉPÊCHES COMMERCIALES.

Dépêches de MM. Schlagdenhauffen et C., représentés à Roubaix par M. Bulteau-Desbonnets (Noctifées).

Havre, 30 janvier.

Marché calme et ferme. Orléans-Low 95; George 90.

Liverpool, 30 janvier.

Ventes 8,000 b. Demande meilleure pour livrable. Hausse partielle de 1/16.

New-York, 30 janvier.

Recettes 119,000 b.

ROUBAIX 31 JANVIER 1874.

Les crises périodiques.

Nous avons fait connaître hier à nos lecteurs le résultat du scrutin de vendredi, rejetant l'amendement proposé par M. Laboulaye au projet Ventavon. L'Assemblée a refusé d'adopter une formule qui était la reconnaissance et même la proclamation de la République. Le résultat était prévu; aussi n'est-ce pas sur l'importance particulière de ce vote que nous voulons insister aujourd'hui; nous nous proposons seulement de montrer les inconvénients de semblables incidents parlementaires.

Dans la séance du 24 mai 1873, M. Thiers et ses ministres ont été renversés du pouvoir parce qu'ils voulaient proclamer la République et imposer à la France, par surprise, une forme de gouvernement contre laquelle la majorité du pays proteste. Le 23 juillet 1874, la proposition introduite par M. Casimir Périer, à l'incitation de M. Thiers qui cherchait une revanche du 24 mai, a été repoussée par la majorité de l'Assemblée parce qu'elle équivalait à une proclamation de la République. Il y a deux jours, c'est M. Laboulaye, un ancien plébiscitaire de 1870, le plus doux, le plus modéré des républicains conservateurs, qui était lancé en avant. La République a été encore une fois rejetée. Arrêtons-nous à cette troisième tentative.

Ainsi, dans l'espace de moins de deux années, voilà trois assauts livrés par les partisans de la forme républicaine aux monarchistes réunis si tout était fini, nous n'aurions qu'à nous réjouir et à applaudir la résistance patriotique des conservateurs de l'Assemblée, mais ce sera-t-elle recommencer demain, après demain, et nous ne voyons pas le terme de ces agitations parlementaires qui, quoi qu'on en dise, apportent une sérieuse perturbation dans les affaires générales. Eh bien, c'est au nom de la tranquillité publique que nous voudrions voir l'Assemblée réagir contre cette tendance funeste. Nous voudrions, par exemple, qu'un député, quel qu'il soit, osât simple mandataire du pays, monter un jour à la tribune et vint dire:

«L'Assemblée actuelle n'a purifié la monarchie et n'a pas voulu établir la République; elle a choisi un moyen terme: elle a institué le septennat, qui réserve pour tous les partis leurs espérances. C'est là un gouvernement sui generis. L'Assemblée a épuisé sous ce rapport son pouvoir constituant; elle ne peut défaire ce qu'elle a fait. Il ne doit plus lui appartenir de proposer aucune modification à l'état de choses proclamé par elle et incontestablement accepté par la France. Elle n'a pas le droit de changer le gouvernement: le droit de proposer une modification quelconque doit être réservé au gouvernement lui-même. En conséquence, toute proposition tendant à changer le provisoire en définitif sera repoussée par la question préalable.»

Si l'Assemblée prenait une telle résolution, nous ne serions plus exposés à voir les propositions de M. Casimir Périer revenir périodiquement tous les six mois à l'ordre du jour, présentées

soit par lui, soit par quelque compère. Nous éviterions le retour de ces crises politiques qui énervent le pays et qui sont pour les étrangers, à la fois jaloux et dédaigneux, un sujet d'étonnement. Qu'est-ce qu'ils veulent donc, ces Français? disent nos voisins peu habitués à ces révolutions qui bouleversent si souvent l'ordre politique en France; et malheureusement ils n'ont pas tout à fait tort de se croire plus intelligents de nos intérêts que nous le sommes des nôtres.

Ces crises périodiques nuisent à nos plus chers intérêts au dedans et au dehors, ils ôtent tout prestige à la parole de la France, à son intervention dans les grandes questions européennes. M. de Bismarck l'a dit dans une pièce révoquée par le procès d'Arnim, et il s'est exprimé avec une cynique franchise: la France ne peut être une alliée sérieuse et ne peut trouver elle-même d'alliés, tant qu'elle sera conduite par un gouvernement exposé à des assauts qui mettent son existence en péril.

Nous avons des hommes d'Etat qui comprennent les dangers de cette situation, et ils ne dissimulent pas leur émoi patriotique. Malheureusement ils se trouvent obligés de s'appuyer sur des partis conservateurs profondément divisés, retrouvant seulement leur raison, leur sang-froid, la notion du devoir et le sentiment de l'abnégation quand ils vont être débordés par l'ennemi commun: c'est à la dernière heure, à la dernière minute qu'ils oublient pour un instant leurs querelles. Vendredi nous en avons vu une nouvelle preuve.

Cette épreuve sera-t-elle une leçon suffisamment instructive? nous n'osons pas l'affirmer; on n'en veut pas finir une fois pour toutes avec ces finesses parlementaires, ces chicaneries, comme a dit M. Thiers, avec toutes ces ficelles, dirons-nous à notre tour, qui passionnent une partie du public et effraient l'autre partie ignorante des jeux du parlementarisme. Cependant le salut du pays dépend d'une résolution que doivent prendre enfin les conservateurs: nous les conjurons, quand ils délibèrent dans l'Assemblée, de songer à la nation qui veut la tranquillité, parce qu'elle est la condition indispensable de la production et du second emploi de toutes les ressources nationales.

ALEXANDRE WATTEAU.

P. S. — Cet article était écrit quand une dépêche nous a appris que l'amendement Wallon a été adopté par 353 voix contre 352.

Cette dépêche ne change rien à nos appréciations.

Voici le télégramme que nous a envoyé ce matin l'Agence-Havas:

Paris, 30 janvier, 9 h. 40, s.

L'Assemblée adopte, par 353 voix contre 352, l'amendement Wallon.

Tous les groupes de la gauche ont voté cet amendement, parce qu'il contenait les mots: «Président de la République.»

Ils considèrent conséquemment son adoption comme ayant un sens républicain.

Une partie du centre droit vote aussi l'amendement.

Le projet de loi relatif à la révision de la Constitution.

Il proposera lui-même dans la discussion l'article 4.

Il a déclaré que le vote de l'amendement Wallon ne porte aucune atteinte aux pouvoirs de Mac-Mahon.

Voici le texte de l'amendement Wallon.

Article 2. Les droits et les devoirs du Président de la République, sont réglés par les articles 44, 45 et 57 et 60 à 64 de la Constitution de 1848.

Il peut, en outre, sur l'avis conforme du Sénat, dissoudre la Chambre des députés avant l'expiration légale de son mandat. En ce cas, les collèges électoraux sont convoqués pour de nouvelles élections dans le délai de trois mois.

L'Assemblée a-t-elle voulu nous donner la République ou déféra-t-elle demain ce qu'elle a fait hier?

ASSEMBLÉE NATIONALE

Président: M. BUFFET.
Séance du 30 Janvier 1874

La séance est ouverte à 2 h. 30.

Le procès-verbal est adopté sans débat.

L'ordre du jour appelle la suite de la 2^e délibération sur le projet de loi relatif à la transmission des pouvoirs publics.

L'art. 1^{er} du projet de la commission a été voté hier.

L'Assemblée a renvoyé ensuite à la commission un article additionnel présenté par M. Wallon, qui est ainsi conçu: «Le président de la République est élu à la pluralité des suffrages par le Sénat et par la chambre des députés réunis en Assemblée nationale: Il est nommé pour sept ans. Il est rééligible.»

M. le rapporteur, de Ventavon vient rendre compte de l'examen auquel la commission s'est livrée sur l'article additionnel dont M. Wallon est l'auteur. La commission déclare purement et simplement, par l'organe de son rapporteur qu'elle repousse l'article Wallon. (Mouvements divers.)

M. WALLON prend la défense de son amendement. L'orateur constate que cette disposition fait partie d'un contre-projet qui a dû scinder pour conformer à l'ordre de discussion la République en la proposition de M. Desjardins, elle ne semble destinée qu'à mettre la France en interdit pour un temps indéterminé.

Or, que veut la loi du 20 novembre? Elle veut que, sous les auspices de la trêve des rancunes particulières pour reprendre le droit d'action en 1870, les deux aménagements de la loi du 20 novembre, en organisant un provisoire qui ne serait ni la monarchie ni la République. L'orateur se prononce énergiquement contre cette solution. Il conteste d'ailleurs à l'Assemblée des mandataires du pays le droit de fonder un gouvernement quelconque. Ce droit dans la pensée de l'orateur, n'appartient qu'au pays lui-même, qui doit être lui-même maître de régler définitivement ses propres destinées. L'orateur rappelle à ce propos plusieurs déclarations antérieures de M. Gambetta niant formellement le pouvoir constituant de l'Assemblée. Pour toutes ces raisons l'orateur conclut au rejet des deux amendements Wallon et Desjardins.

M. CHESNELONG ne peut accepter l'article additionnel proposé par M. Wallon, même avec la modification que M. Desjardins veut y apporter. M. Desjardins introduit dans le projet de Wallon une modification qu'il y apporte. Elle ne suffit pas pour enlever au projet de M. Wallon son caractère républicain. Le télégramme a annoncé hier au pays que la République était renouée; il ne faut pas qu'il lui apprenne aujourd'hui que la République a été acceptée. (Mouvements.)

Tous mes compliments, déclare l'orateur, je ne suis pas engagé à faire sortir la République de la loi du 20 novembre. Il faut la stabilité à la France. Est-ce la République qui peut lui assurer la stabilité? Tous les principes sociaux ont été chez nous tour à tour attaqués, tous les respects ont été dérangés. Peut-être notre patrie puisse se relever dans la dignité

Car, en dépit de cette fameuse parole: «L'Empire sera la paix» la vérité est que l'Empire serait la guerre.

M. GALLONI. — La guerre aux républicains! (applaudissements ironiques à gauche.)

M. WALLON. Oui, l'Empire serait la guerre. Le premier empire a conduit le pays aux traités de 1815. Le deuxième empire a aggravé

le premier empire. Il consentirait à la République. La Monarchie n'est pas possible, elle l'avait été, pourquoi M. de Carayon-Latour n'a-t-il pas naguère saisi l'occasion qui lui était offerte de la proposer au vote de l'Assemblée? Reste donc la solution républicaine. Mon amendement ne proclame pas la République, mais il tend à constituer le gouvernement existant, qui est celui de la République.

« Si ce gouvernement n'est pas celui qui convient à la France et qui répond à ses préférences, eh bien! le meilleur moyen d'en avoir justice, c'est de la faire (applaudissements ironiques à droite). »

« Ce que je demande, c'est que l'essai loyal de la République soit fait et que la République soit responsable de ce qui se fait. Il y va de l'intérêt et de la prospérité du pays. »

En résumé, ma conclusion est qu'il faut sortir du provisoire; si vous pensez pouvoir faire la monarchie, proposez-la.

Si vous ne le pouvez pas, vous n'avez pas le droit de laisser en l'état une situation fâcheuse à tous égards. En recommandant mon amendement à l'approbation de l'Assemblée, permettez-moi de faire appel en particulier au patriotisme des hommes modérés de tous les partis dont le Maréchal-Président de la République réclame la nagnère le concours. (Applaudissements sur plusieurs bancs.)

(Applaudissements sur plusieurs bancs.) M. Desjardins, comme député et au nom d'un certain nombre de ses amis, vient proposer de commencer en ces termes l'article additionnel proposé par M. Wallon: «A l'expiration des pouvoirs conférés au maréchal de Mac-Mahon par la loi du 20 novembre et s'il n'est pas procédé à la révision des lois constitutionnelles conformément aux articles 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000.

elle l'avait été, pourquoi M. de Carayon-Latour n'a-t-il pas naguère saisi l'occasion qui lui était offerte de la proposer au vote de l'Assemblée? Reste donc la solution républicaine. Mon amendement ne proclame pas la République, mais il tend à constituer le gouvernement existant, qui est celui de la République.

« Si ce gouvernement n'est pas celui qui convient à la France et qui répond à ses préférences, eh bien! le meilleur moyen d'en avoir justice, c'est de la faire (applaudissements ironiques à droite). »

« Ce que je demande, c'est que l'essai loyal de la République soit fait et que la République soit responsable de ce qui se fait. Il y va de l'intérêt et de la prospérité du pays. »

En résumé, ma conclusion est qu'il faut sortir du provisoire; si vous pensez pouvoir faire la monarchie, proposez-la.

Si vous ne le pouvez pas, vous n'avez pas le droit de laisser en l'état une situation fâcheuse à tous égards. En recommandant mon amendement à l'approbation de l'Assemblée, permettez-moi de faire appel en particulier au patriotisme des hommes modérés de tous les partis dont le Maréchal-Président de la République réclame la nagnère le concours. (Applaudissements sur plusieurs bancs.)

(Applaudissements sur plusieurs bancs.) M. Desjardins, comme député et au nom d'un certain nombre de ses amis, vient proposer de commencer en ces termes l'article additionnel proposé par M. Wallon: «A l'expiration des pouvoirs conférés au maréchal de Mac-Mahon par la loi du 20 novembre et s'il n'est pas procédé à la révision des lois constitutionnelles conformément aux articles 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335,